



COMPTE-RENDU NON OFFICIEL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Séance ordinaire du conseil tenue par visioconférence le 3 août 2020.

Présents : la mairesse Lisette Maillé et les conseillers : Victor Dingman, Jean-Pierre Naud, Jean-Claude Duff, Isabelle Couture, Paul-Émile Guilbault et Bernard Jeansonne.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Manon Fortin, est également présente.

Les délibérations peuvent être visionnées en ligne dans le babillard électronique de la page d'accueil de notre [site Web](#).

1. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté avec l'ajout du point 10.1.
2. Le [procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020](#) a été adopté tel que présenté.

4. Période de questions

La mairesse a répondu aux questions suivantes, reçues des citoyens avant la séance du conseil :

- Mme Véronique Martel – concernant l'élargissement des secteurs où la location à court terme serait permise;
- M. Richard Deshaies – concernant la tenue des séances du conseil dans la salle communautaire et leur enregistrement vidéo;
- M. Jocelyn Plante – concernant le rapport de la Société de sauvetage du Québec pour une étude sur l'accès à la baignade aux lacs Orford et Memphrémagog;
- M. Jocelyn Plante – concernant les intentions du conseil en lien avec l'internet haute vitesse;
- Mme Danielle Bergeron – concernant aussi le rapport de la Société de sauvetage du Québec;
- Mme Chantal Leclerc - concernant une baisse de la limite de vitesse sur la rue du Lac-des-Sittelles.

Toutes les questions ont été abordées durant la période de questions de la séance du conseil. Pour connaître les réponses, vous êtes invités à visualiser [l'enregistrement de la séance, partie 1](#).

5. Administration générale

- 5.1 Le conseil a consenti un don de 500 \$ à l'organisme Corridor Appalachiens pour aider à défrayer les coûts d'acquisition d'un immeuble où relocaliser ses bureaux.
- 5.2 Le conseil a autorisé la signature d'un acte de vente pour l'achat de deux lots formant une partie de l'assiette du chemin Clark, en vue de sa municipalisation.

6. Administration financière

- 6.1 Le conseil a approuvé les comptes payés (113 403,10 \$) et à payer (515 029,46 \$).
- 6.2 Le conseil a autorisé le paiement du décompte progressif n° 2 à Eurovia Québec Construction inc. au montant de 416 367,13 \$ dans le cadre des travaux de réhabilitation du chemin North entre le chemin Hopps et la Route 112.

7. Sécurité publique

- 7.1 Le rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie est déposé au conseil.

8. Voirie et transport

- 8.1 Le conseil a accepté l'offre de services de la firme EXP experts-conseils au montant de 5 000 \$, taxes en sus, pour la réalisation expertise de l'aménagement actuel de l'intersection du chemin des Riverains et de la rue du Lac-des-Sittelles et les options de reconfiguration possibles, compte tenu de l'espace disponible et des normes techniques applicables.

Le conseil a accordé les contrats de déneigement suivants (tous les montants, avant taxes) pour l'hiver 2020-2021 :

- 8.2 **Paysagement L'unick** : stationnement de l'hôtel de ville, entrée du garage, caserne des pompiers, chalet des sports, deux terre-pleins, stationnement à l'intersection des chemins Millington et Nicholas-Austin et biblioboîte du chemin Héron, au montant de 2 362,62 \$. Le contrat prévoit également un taux horaire de 75 \$ pour l'élimination de bancs de neige à l'aide d'un tracteur doté d'une pelle et d'une souffleuse, sur demande de la municipalité.
- 8.3 **Paysagement L'unick** : deux voies d'accès de l'ex-Centre Butters et voie menant à la station de communication (1 383,75 \$) et trois bornes sèches (chemins des Cerfs, Millington et Nicholas-Austin), valves comprises (384,39 \$).
- 8.4 **M. Martin Thibodeau** : entrée et stationnement de la caserne nord, épandage du sable compris lorsque les conditions l'exigent, au montant de 730 \$.

- 8.5 **M. Martin Thibodeau** : six bornes sèches (chemins North (3) et Meunier, rue des Liserons, Route 112), valves comprises (1 760 \$); glissière de sécurité - chemin North face au lac Gilbert (390 \$); glissière de sécurité à l'intersection du chemin North et de la Route 112 (510 \$) et stationnement du parc Chagnon-Shonyo, sablage compris (3 100 \$).
- 8.6 **M. Philip Stone** : chemins Bishop et Bryant's Landing, stationnement et quai compris, et chemin Patterson, aire de virage comprise (16 246,97 \$) et chemin Dufresne (4 200,00 \$).
- 8.7 **M. Benoît Lefebvre** : tronçon privé du chemin Patterson au montant de 2 800 \$.

9. Urbanisme, zonage et environnement

- 9.1 Le conseil a accepté l'offre de service du RAPPEL au montant de 1 750 \$, taxes en sus, pour la réalisation d'une étude hydraulique pour le dimensionnement d'un ponceau sur le chemin des Diligences.
- 9.2 Sur recommandation du CCU, le conseil a accordé la demande de dérogation mineure n° 2020-11 visant la subdivision d'un lot dans la zone agricole dont la largeur est de 88,45 mètres, alors que le règlement de lotissement exige une largeur moyenne minimale de 150 mètres.

10. Loisirs et culture

- 10.1 Le conseil a autorisé une demande d'utilisation du parc municipal pour la tenue de deux tournois de balle-molle les fins de semaines des 4-5-6 et 18-19-20 septembre, moyennant les conditions habituelles et ajoutant l'obligation de respecter toutes les mesures sanitaires imposées par le gouvernement.

16. Levée de la séance

La séance a été levée à 18 h 43, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités.